

Pour diffusion immédiate – le 27 avril 2020

### **Générer des revenus au détriment du camionnage est une mauvaise idée**

L'idée a été proposée cette semaine par le biais d'un rapport au conseil de la Ville de Saint John. La ville veut générer un million de dollars de revenus au détriment des camions en imposant une taxe ou un permis pour le transport de marchandises dans la ville.

Les camions sont un service essentiel, le moteur des économies locales, et la pierre angulaire de la réponse et du rétablissement du Canada atlantique face à Covid-19, ce qui fait de la considération de la ville de Saint John d'imposer cette taxe sur le camionnage une idée monumentalement mauvaise.

« Notre industrie paie plus que sa juste part pour commencer », explique Jean-Marc Picard, directeur exécutif de l'Association du camionnage des provinces de l'Atlantique. « Les taxes sur le carburant, les taxes d'accise, les taxes sur les petites entreprises, les droits de permis, les taxes foncières, et la liste continue. »

Les camions transportent des marchandises à destination et en provenance de la région de Saint John et sont essentiels pour aider les entreprises à faire entrer et sortir leurs marchandises de la ville. Cela ne fera que rendre les entreprises de Saint John moins compétitives et aura un impact négatif sur la croissance économique de la ville. Avec respect, il ne s'agit pas d'une solution aux défis auxquels la ville ou tout autre niveau de gouvernement est confronté, où que ce soit au Canada.

« Plus de taxes est la dernière chose dont notre industrie a besoin, surtout en cette période où les entreprises souffrent. Cette nouvelle proposition nuira au transport routier et les coûts seront répercutés sur les clients. »

– 30 –

#### **Contact média :**

Jean-Marc Picard, Directeur exécutif  
Association du camionnage des provinces de l'Atlantique  
jmpicard@apta.ca | 506-855-2782 | 506-875-2854

**Notre vision : Un Canada atlantique unifié**

105 rue Englehart, Suite 800, Dieppe NB E1A 8K2  
Téléphone : 1.506.855.2782 ou 866.866.1679 Télécopieur : 1.506.853.7424  
Courriel : [apta@apta.ca](mailto:apta@apta.ca) Site Web : [www.apta.ca](http://www.apta.ca)